

Cit'ergie

European Energy Award®



Communauté d'agglomération

Chambéry métropole

Changement climatique,
accompagner la transition énergétique



© Antoine Berger

Portrait

Type de collectivité : **Communauté d'agglomération**

Population : **121 590 habitants**

Région : **Rhône-Alpes**

Obtention du label : **2013**

Niveau actuel du label : **Cit'ergie**

Echéance de renouvellement de la labellisation Cit'ergie : **2017**



Ce qu'apporte Cit'ergie

Chambéry métropole a bien identifié que les enjeux énergie-climat sont présents dans tous les secteurs d'activité (habitat, tertiaire, transports, industrie, agriculture) au titre des trois grands usages de l'énergie (chaleur, mobilité et électricité spécifique). À partir de ce constat, il s'agit aujourd'hui de structurer une stratégie qui permette d'accompagner la nécessaire transition énergétique jusqu'aux horizons 2020 et 2050. L'engagement dans le processus Cit'ergie a ainsi été motivé par le

souhait de donner un deuxième souffle au plan climat territorial adopté fin 2010 par le Conseil communautaire et de profiter de cette opportunité pour affiner la stratégie, les objectifs, les actions et les indicateurs. L'enjeu était également de lancer une réflexion mutualisée avec la Ville de Chambéry sur les enjeux énergie-climat et de s'engager dans une dynamique de territoire à énergie positive.

Ils ont dit...

« CONSCIENTE DU DÉFI COLLECTIF QUE REPRÉSENTE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, CHAMBÉRY MÉTROPOLE S'ENGAGE DANS DES DÉMARCHES EXIGEANTES MAIS STRUCTURANTES TELLES QUE CIT'ERGIE OU TEPOS TOUT EN ACCORDANT UNE GRANDE ATTENTION À SES DOCUMENTS DE PLANIFICATION : PDU, PLH, SCHEMA AGRICOLE, PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS, PLAN CLIMAT... L'EXEMPLARITÉ DES COLLECTIVITÉS EST ESSENTIELLE ET LES BÉNÉFICES À VENIR DE CES ENGAGEMENTS EN TERMES D'ÉCONOMIE LOCALE SONT ÉVIDENTS. »

LUC BERTHOUD,
VICE-PRÉSIDENT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le label Cit'ergie en bref

Cit'ergie est l'appellation française du label european energy award (eea) mis en oeuvre dans plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, Suisse...) et déjà accordé à plus de 1100 collectivités européennes. En France, le label est porté et diffusé par l'ADEME via ses directions régionales.

En plus de valoriser les politiques énergétiques durables et ambitieuses des collectivités territoriales, Cit'ergie est un outil opérationnel structurant qui contribue activement à la réalisation d'un Plan Climat Energie Territorial, d'un Agenda 21, au respect des engagements de la Convention des Maires, et à la mise en oeuvre de la politique énergie-climat.

En savoir

Responsable
développement
durable :
Anne-Cécile Fouvet
04 79 96 16 70
anne-cecile.fouvet@
chambery-metropole.fr

Site de Chambéry
métropole :
www.chambery-
metropole.fr

Site du label
Cit'ergie :
www.citergie.ademe.fr

Site du forum eea :
www.european-
energy-award.org

Conseillère Cit'ergie :
Catherine Bossis



Cit'ergie permet à la collectivité de bâtir ou de renforcer sa politique énergétique dans un processus d'amélioration continue.

Véritable guide méthodologique pour renforcer la politique énergétique des collectivités, le processus du label se conduit en quatre temps avec l'appui d'un conseiller Cit'ergie :

1. un état des lieux de la situation initiale qui s'appuie sur un catalogue standardisé de soixante-dix-neuf actions réparties dans six domaines ;
2. la définition d'un programme pluriannuel de politique énergie-climat ;
3. la labellisation (si la collectivité a mis en oeuvre au moins 50% de possibilités d'actions et de progression) avec l'intervention d'un auditeur ;
4. enfin, la mise en oeuvre s'opère en continu et tous les quatre ans, le label est remis en jeu par un nouvel audit.

Quelques actions de Chambéry métropole dans les six domaines du label

Développement territorial

Une OPAH a été lancée en 2012 (8,7 millions d'Euros sur 5 ans) : programme de rénovation de 825 logements privés ; gain énergétique de 25 à 35% minimum visé (photo 1).

Une étude de requalification des parcs d'activité économique a été lancée, intégrant les enjeux énergétiques et les principes du développement durable.

Patrimoine de la collectivité

Le diagnostic énergétique du patrimoine et l'élaboration d'un programme pluriannuel de rénovation ont été réalisés en 2013. Le logiciel Astech (gestion patrimoine et énergie) a été acquis avec la Ville de Chambéry.

La part d'énergies renouvelables dans la consommation du patrimoine pour les besoins de chaleur est de 18%, grâce notamment au chauffage urbain, lui-même alimenté en chaleur par l'usine d'incinération.

Approvisionnement en énergie, eau et assainissement

L'usine de dépollution de l'eau (photo 2) a été rénovée en considérant les possibilités de récupération et de valorisation d'énergie : 2 000 m² du bâtiment administratif chauffés à 100% par la chaleur des eaux usées, turbinage de l'eau épurée et centrale photovoltaïque produisant respectivement 215 et 113 MWh/an. Depuis 2013, 100% des boues de l'UDEP sont méthanisées (optimum prévu 5 435 Nm³/jour de biogaz). Les boues font l'objet d'une valorisation par co-génération : production d'électricité (39%) vendue et injectée dans le réseau électrique et production de chaleur pour le chauffage du digesteur notamment.

Mobilité

Dans le cadre du PDU, une politique active est développée pour proposer des modes de transport alternatifs (photo 3) à la voiture individuelle :

- Réseau d'aménagements cyclables (85 km, soit 0,6 km/1 000 hab) et aménagements en sites propres pour les bus,
- Nombreux services à la mobilité, en particulier via l'Agence Ecomobilité : accompagnement de PDE et de PDES, Vélostation en gare (gardiennage, location, vélo-écoles, contrôles techniques vélos sur l'espace public...)
- Centrale d'information sur les déplacements (Mobil'Conseils), déclinée en 2013 sous forme d'Agence itinérante, à bord d'un bus qui se déplace dans l'agglomération (vente de tickets, d'abonnements, location de vélos, conseils...)
- Opérations ciblées pour accompagner les changements de comportement : « vélo de courses » pour favoriser les achats quotidiens à vélo, « Chèque deux-roues » pour inciter à l'acquisition de vélos à assistance électrique...

Organisation interne

Chambéry métropole s'est impliquée dans la commande publique éco-responsable : intégration systématique de critères environnementaux à partir d'un certain seuil financier ; dématérialisation et mutualisation des achats, création de catalogues restreints, suivi annuel des résultats obtenus (54,4% des marchés intègrent des critères environnementaux en 2012).

Des actions de communication interne ont été organisées sur la thématique énergie-climat : « kits vélo » pour les agents, participation au challenge régional mobilité (45% de participation des agents en 2013), création d'équipes d'agents pour le concours « Familles à énergie positive », « boîte à idées climat »...

Communication et coopération

Chambéry métropole a aussi organisé et soutenu des actions de sensibilisation : 5^e édition de « Familles à énergie positive » en 2013, campagne participative « Quel nom pour l'eau du robinet ? », VéloDécouverte, promotion des producteurs locaux...

Un service de conseil en énergie partagé a été créé en 2012 (assuré par l'ASDER). Il accompagne sept communes adhérentes en 2013.



1 - Rénovation énergétique de logements privés



2 - Rénovation de l'usine de dépollution de l'eau



3 - Mobilité douce et transports alternatifs